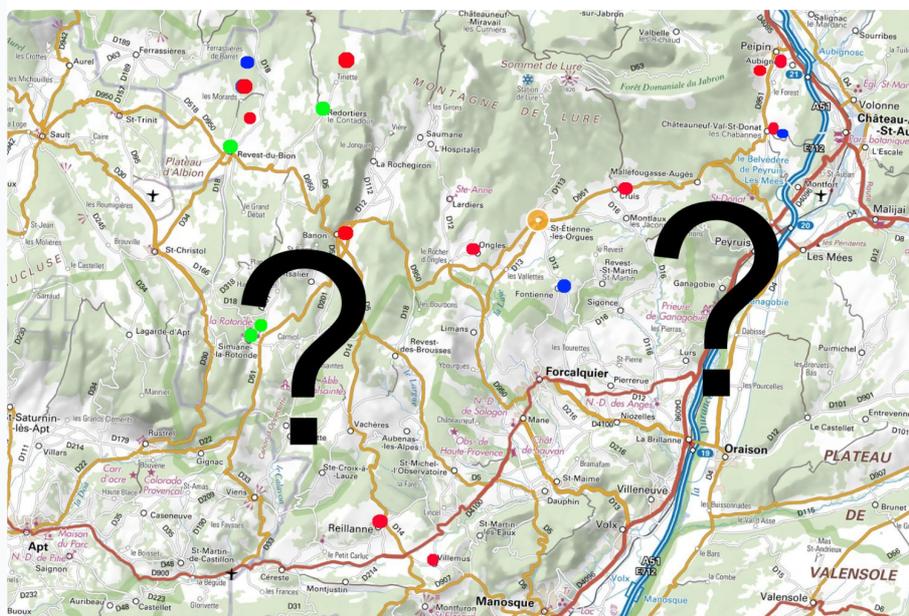




**À nos amis et soutiens,  
Aux habitants et élus de notre territoire,  
Aux représentants de l'Etat et des institutions**



- Projets en construction ou réalisés
- Projets sur zones anthropisées

- Projets

Carte mise à jour  
le 26/9/2019  
incomplète

**STOP A L'INACCEPTABLE MITAGE DE LA MONTAGNE DE  
LURE PAR DES PROJETS INDUSTRIELS  
STOP A L'INADMISSIBLE MANQUE DE TRANSPARENCE  
DES OPÉRATEURS ET DE LEURS COMPLICES**

**POUR AMILURE  
VOICI VENIR LE TEMPS DE L'ACTION**

Il y a moins d'un mois - le 10 septembre précisément - notre lettre d'information N°14 vous alertait sur la multiplication foisonnante des projets de parcs éoliens ou photovoltaïques industriels détruisant les équilibres paysagers, environnementaux, agricoles, économiques de notre territoire et mitant pour toujours la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion.

L'actualité nous conduit à manifester plus que jamais notre colère et à s'engager plus avant dans notre combat.

Aubignosc, Banon, Mane, Simiane, Les Omergues, Ongles, Reillane, Redortiers, Revest du Bion, Villemus, Cruis... etc.

Chacun y va de son projet pour nous mettre ensuite devant le fait accompli.

## **CRUIS, le projet de parc photovoltaïque industriel continue !!!**

Beaucoup d'entre vous avez signé et commenté notre [pétition](#) demandant le retrait du projet de centrale photovoltaïque à Cruis, sur la Montagne de Lure, dans les Alpes de Haute Provence. A ce jour près de 19 000 personnes ont signés. Et les multiples [commentaires et explications](#) sont éloquentes.

**Vous pouvez et devez maintenant faire directement valoir votre point de vue auprès des autorités chargées d'autoriser le projet dans le cadre d'une consultation publique ouverte**

**Jusqu'au 17 octobre, vous pouvez contribuer à la consultation publique sur ce sujet.** C'est [ici](#)

Vous trouverez sur cette page l'accès au formulaire de contribution, ainsi que le lien vers le dossier de propositions de l'opérateur.

Pour mémoire, le permis de construire du projet a été attribué il y a deux ans et demi mais l'opérateur doit obtenir l'accord de la Préfecture au regard des mesures qu'il propose pour, entre autres, compenser la destruction des habitats d'espèces protégées sur le site.

Nous vous encourageons à [consulter le dossier](#) que nous avons mis en ligne qui précise notre analyse en toute rigueur des fragilités du dossier.

En synthèse, ce document démontre que:

- **le cadre réglementaire** n'est pas respecté concernant la dérogation demandée pour espèces protégées
- **des erreurs importantes** figurent au dossier
- le requérant est le commanditaire de l'étude censée prouver la légitimité de sa requête, ce qui constitue un **conflit d'intérêts caractérisé**
- **le potentiel économique de la zone** en bonne reprise forestière est minoré par le requérant.

Chacun de ces points peut être porté à la connaissance des instances jugeant le dossier, et étayé par les éléments correspondants.

**Nous vous incitons fortement à vous exprimer avant le 17 octobre : vos remarques sur ce dossier vont peser lourd. ([ici](#))**

**Nous ne défendons pas la nature,  
nous sommes la nature qui se défend.**

***Nous comptons sur votre vigilance pour nous faire part de tout projet éolien ou photovoltaïque dont vous auriez connaissance...***

***Signez notre pétition ([ici](#))***

## ***contre le projet de Cruis***

### **Vous aurez compris qu'aujourd'hui plus qu'hier votre soutien est indispensable !**

Notre association a besoin de ses adhérents pour être encore plus "audible" et "visible".

Merci à tous ceux qui ont déjà renvoyé leur bulletin d'adhésion !

Et pour ceux qui auraient « oublié »...

Vous trouverez le bulletin d'adhésion [ici](#)

Les Amis de la Montagne de Lure

[amilure04@gmail.com](mailto:amilure04@gmail.com)

Ancien Moulin

04150 REDORTIERS

+33 6 86 70 57 50

[facebook.com/AmiLure/](https://facebook.com/AmiLure/)

[www.amilure.com](http://www.amilure.com)



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Amis de la Montagne de Lure.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2019 Amis de la Montagne de Lure